

Du 19 au 23 janvier 2026 se déroulera au sud de la presqu'île de Saint-Mandrier, près de Toulon, l'expérimentation d'un projet d'accélération de l'innovation (PAI¹) visant à fournir à la Marine nationale des drones de surface capables d'assurer la protection portuaire et l'escorte de navires.

Intitulé DANAÉ (*Drone de surface Autonome Naval avec une capacité d'Armement Embarqué*), ce projet, jamais réalisé auparavant, est financé par l'Agence d'innovation de défense (AID) et co-piloté avec la Marine nationale, avec l'appui du centre d'expertise et d'essais de la Direction générale de l'armement (Techniques navales²).

Ce partenariat innovant se déroulera en trois phases, dont la première est lancée lors de la semaine du 19 au 23 janvier 2026. Il permettra de fournir à la Marine nationale des drones de surface remplissant deux missions : la protection portuaire et l'escorte de navires.

Sept entreprises de la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD) ont répondu à cet appel pour présenter leurs systèmes, qui seront évalués et testés en termes de performances de navigation, d'endurance et d'autonomie décisionnelle (détection et gestion des menaces).

Cette phase couvre l'expérimentation des drones de surface et la sélection de trois d'entre eux détenant le meilleur potentiel. Elle sera suivie par une phase de développement de ces prototypes en vue de répondre aux besoins exprimés par la Marine nationale. Une deuxième phase d'expérimentation sera réalisée dans le but de sélectionner le modèle de drone destiné à la production en série.

Un projet inédit au service de la supériorité opérationnelle des forces.

Source : [AID](#)

Un PAI a vocation à accélérer l'innovation aux côtés de l'écosystème civil. Ces projets spécifiques visent à capter l'innovation issue du marché civil afin de les déployer au plus tôt.

1. Le centre d'expertise et d'essais DGA Techniques navales est le spécialiste des systèmes navals, sous-marins et bâtiments de surface.